



Mairie de Champagneux
32, Place de la Tuilerie
73240 CHAMPAGNEUX
Tél. 04 76 31 71 76
mairie@champagneux.org
www.champagneux.org

COMMUNE DE CHAMPAGNEUX

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 Juillet 2026

Présents : Gilles LACROIX, Maire, Angéline LO BONO, Nicolas GENIX, Gaëlle BAVUZ, Bernard MONGIN, Jeannette MADIGNIER, Emilie COLOMBIN, Tiffany LOPEZ, David GOJON, Cristina PELISSARD, Thibaut LACROIX, Georges CAGNIN, Anaïs POINT.

Excusés/absents : Elise SAUNIER (POUVOIR à Georges CAGNIN), Tommy TRAISSAC

Secrétaire de séance : Jeannette MADIGNIER.

M. Gilles LACROIX ouvre la séance à 20h05. Tous les conseillers ont élargé la feuille de présence et le quorum est atteint.

Mme Jeannette MADIGNIER est désignée secrétaire de séance.

1-ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL DU 05 JUIN 2026

Mme POINT fait remarquer que le sondage sur la sécurité a été distribué avant la concertation annoncée dans le PV du conseil municipal du 5 juin. M. LACROIX et Mme LO BONO en conviennent et expliquent que ce n'est pas une volonté mais plus les conséquences de l'urgence de l'édition du bulletin.

M. CAGNIN souligne une erreur dans le PV qui mentionne la RD1014 alors qu'il fallait écrire RD1516. La correction sera apportée au PV.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 5 Juin 2026 est adopté à la majorité des conseillers présents, après avoir rectifié le numéro de la route départementale (qui est RD1516 et non RD1014).

VOTE POUR : 12 ; CONTRE : 2 ; ABSTENTION : 0

2- ADOPTION DES STATUTS RÉVISÉS DU SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)

M. le Maire présente au vote une délibération concernant les statuts du SDES qui pourra intégrer dans ses adhérents des EPCI en particulier. Cette modification des statuts n'impacte pas le contrat qui lie la commune au groupement d'achat d'électricité.

VOTE POUR : 14 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

Arrivé le :

07 SEP. 2026

Préfecture de la Savoie

3- TRAVAUX DES COMMISSIONS

M. le Maire demande aux présidents des commissions de faire le point sur l'avancement des travaux de leurs commissions respectives.

Pour la commission Contentieux, M. MONGIN indique qu'une nouvelle convention d'honoraires a été signée avec l'avocat habituel de la commune dans le cadre de l'affaire WEIGEL.

Pour la commission Urbanisme, M. MONGIN insiste sur le fait que le rôle de la commune ne s'arrête pas à la décision du Maire et que la commune veille au respect des règles d'urbanisme après la décision.

Pour la commission Travaux, M. Nicolas GENIX indique que les travaux de réparation de la barrière le long de la RD1516 seront pris en charge par l'assurance. La rencontre avec l'expert chargé du sinistre sur les gabions avant les feux tricolores aura lieu le 11 août.

Suite aux dégradations de poubelles du lotissement du Rieu, M. VACHER de l'OPAC a proposé qu'une poubelle soit mis à disposition de chaque logement. A ce titre, M. GENIX précise que les poubelles doivent être sorties uniquement le dimanche soir et rentrées le lundi après le passage du camion de ramassage.

Les problèmes d'éclairage public au niveau de l'église et de Leschaux ont été soumis à ENEDIS qui indique que les travaux sont prévus pour rétablir l'éclairage.

Mme POINT informe que l'éclairage public a été remis en fonction dans la zone d'activité.

Pour la commission école, communication, culture, Mme Gaëlle BAVUZ informe que l'employée de la bibliothèque est en arrêt de travail jusqu'à la fin du mois d'août. La bibliothèque sera fermée en août.

Toutes les associations n'ont pas encore envoyé leur demande de subvention, la date limite de réponse a été fixée à fin juillet.

Pour occuper la salle des fêtes et la salle des jeunes une caution sera demandée aux associations.

Le bulletin municipal a été édité grâce au travail de Mme Emilie COLOMBIN.

Concernant le SIS du Mont Tournier, des petits travaux de réparations et de rénovation dans les écoles seront entrepris par des bénévoles et des agents techniques des communes dans le mois de juillet. La trésorerie du SIS reste très fragile.

Le SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard) viendra présenter ses actions lors d'un prochain conseil municipal.

La réunion publique est prévue le 27 août à la salle des fêtes.

Pour la commission Finances, Mme Angéline LO BONO souligne que la trésorerie est toujours fragile, des factures sont toujours payées en retard faute de moyens. Pour baisser les dépenses de fonctionnement certains contrats ont été renégociés comme celui de la photocopieuse qui permettra de faire de réelles économies. Les recettes sont au mieux stables, voire en baisse, pour les dotations de l'État.

Pour la commission RH, Mme Kim BUYTENDORP est en arrêt maladie jusqu'à début août. L'équipe municipale prend en charge une partie des tâches administratives et comptables pour seconder Mme Aurélie FAUST. La DGFIP et les services de la Préfecture sont à l'écoute.

Mme LO BONO rappelle que les procès-verbaux de réunion du conseil municipal ne sont publiables qu'après l'approbation du conseil municipal qui suit. Les délibérations sont publiées sous 8 jours après l'accusé réception des services de la préfecture.

A 20h32, M. le Maire, constatant que l'ordre du jour est épuisé et que personne ne demande la parole, lève la séance.

Fait à Champagnieux le 23 juillet 2026.

Le Maire

Gilles LACROIX

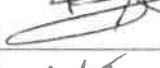
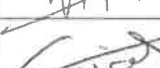
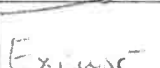
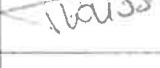


La secrétaire de séance

Jeannette MADIGNIER



CONSEIL MUNICIPAL du 03 septembre 2026 à 20h

	Présents	Absents	Absents avec pouvoirs
LACROIX Gilles			
LO BONO Angéline			
GENIX Nicolas			
BAVUZ Gaëlle			
MONGIN Bernard			
MADIGNIER Jeannette			
GOJON David			
COLOMBIN Emilie	Excuse		Pouvoir Angéline Lo Bono
LACROIX Thibaut			
LOPEZ Tiffany			
TRAISSAC Tommy			
PELLISSARD Cristina		X Absente	
CAGNIN Georges			
SAUNIER Elise			
POINT Anaïs			

En cas d'absence, merci de nous retourner le pouvoir ci-dessous :

Pouvoir

Je soussigné(e) COLOMBIN Emilie dans l'impossibilité
d'assister à la séance du Conseil Municipal du **3 septembre 2026** donne par la présente,
pouvoir à M/Mme : LO BONO Angéline
pour voter en mon nom lors de ladite séance.

Fait à Champagneux, le 31/08/2026

Signature

